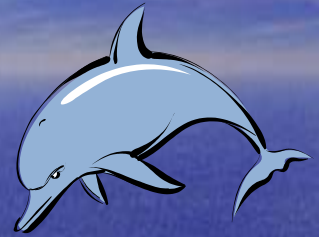


Piscine Municipale d'Avallon

LES COURS

D'APPRENTISSAGE DE

NATATION ENFANTS



Pourquoi et pour qui?

- - Pour se familiariser avec le milieu aquatique
- - S'initier à la pratique de la natation
- - Les cours s'adressent aux enfants à partir de 6 ans.
- - Les leçons de natation sont dispensées par les maîtres nageurs sauveteurs en exercice à l'exclusion de toutes autres personnes. Elles seront données pendant les heures de service.
- - Lors de la première séance, un adulte doit être présent aux bords des bassins pour avoir un contact avec les MNS.

Comment?

- - Les groupes sont composés de six élèves maximum.
- - La durée des cours est de 40 minutes.
- - **Forfait** « savoir nager » **100 €** (entrées comprises avec un minimum de 10 leçons)+2€ achat carte sans contact.
- - **En cas d'absence la leçon doit être décommandée et l'absence doit être justifiée au préalable.**
- - **Toute absence répétée et non justifiée (3 max) entraînera le report du cycle d'apprentissage.**
- - **Pour un bon apprentissage il est nécessaire d'être assidu.**
- - A la suite de la 1ère séance (Test, acquittement d'un droit d'entrée), vous devrez vous acquitter du règlement de votre forfait.
- - La fin du cycle d'apprentissage sera validée lorsque l'enfant nagera 25m dans une nage correcte, effectuera un équilibre dorsal et aura acquis l'immersion (départ sauté).
- - *A la fin de l'apprentissage les enfants souhaitant des cours de perfectionnement pourront être orientés vers les différentes associations ayant des activités au sein de l'établissement.*
- - **L'entrée pour la leçon s'effectue seulement avec la carte sans contact, en cas d'oubli vous devrez vous acquitter d'une leçon à l'unité (10.00€)**

Quand et avec qui?

Précisez toutes vos possibilités (jours et horaires).